

Votre déclaration d'impôt 2016

Sainte-Julie, le 6 février 2017

Cher(ère) client(e),

Notre équipe est très heureuse de vous compter parmi ses clients et de vous offrir depuis 18 ans le service personnalisé de préparation de déclaration d'impôt pour l'année d'imposition 2016. Soyez assuré que notre équipe continuera de vous offrir un service de qualité et de traiter votre dossier avec professionnalisme. Une partie de ma nouvelle clientèle provient de la référence des clients satisfaits. Cette année, référer c'est payant. Pour chaque référence réalisée, vous obtiendrez un certificat cadeau de 100\$ applicables sur les forfaits vedettes de l'Estrimont ou de l'Estérel.

Chaque année, les gouvernements adoptent de nouvelles règles fiscales. Alors, afin de maintenir votre dossier client complet et à jour, ceci dans votre plus grand intérêt, **il est très important de remplir le formulaire de renseignements ci-joint** chaque année et nous le remettre avec vos documents d'impôt 2016. **Soyez attentif**, il est indispensable à notre travail et adapté aux nouveaux changements fiscaux.

N'oubliez pas d'apporter:

- **Vos derniers avis de cotisation 2015**, qui nous informent de vos reports de frais scolaires, de pertes en capital, de votre montant maximum admissible au REER, de votre remboursement RAP et de votre revenu net familial servant au calcul de la contribution additionnelle pour garderie subventionnée et CPE.
- **Vos feuillets fiscaux**, *Attention*: aux prestataires d'assurance-emploi et aux étudiants, n'oubliez pas de récupérer vos feuillets fiscaux sur les sites internet appropriés.
- **Vos relevés de gains et pertes réalisés en 2016**, pour vos transactions sur titres (demandez-les à votre établissement financier ou votre courtier)
- **Un état de revenus et dépenses** pour les travailleurs autonomes

Vous trouverez ci-joint:

- Un **formulaire de renseignements** que vous devez **obligatoirement compléter, signer** et joindre avec vos documents.
- L'**annexe pour frais médicaux**,
- **Crédit maintien à domicile et crédit Rénovert** (à remplir et disponible à notre bureau seulement si vous demandez ces crédits)

Principaux changements à la fiscalité

Fédéral

- **Nouveau** crédit pour achats fournitures scolaires pour enseignants et éducateurs de la petite enfance.
- Nouveau crédit pour accessibilité domiciliaires visant les aînés (65 ans et plus) et les handicapés.
- **ABOLITION** de la baisse d'impôt pour les familles (fractionnement de revenus).
- **ABOLITION** graduelle en 2016 du crédit d'impôt pour activités physiques et artistiques des enfants, élimination du crédit en 2017.

Provincial

- **L'assurance médicaments**, prime maximale pour 2016 est de 650.00\$.
- **Crédit Rénovert**, pour entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1er avril 2017, crédit maximal 2 500\$. Vous devez fournir l'**Attestation de conformité de biens à des normes écoresponsables (TP1029.RV.A)** dûment remplie et signée par un entrepreneur titulaire d'une licence RBQ seulement pour les travaux écoresponsables.
- Pour **2016** le taux du **crédit maintien à domicile** pour aînés de 70 ans et plus est de **34%**.

Merci de faire confiance à notre équipe qui se fera un plaisir de vous recevoir et répondre à toutes vos questions, **à compter du 20 février 2017.**

Bien à vous,
L'équipe Fiscalité Cible

Heures d'ouverture

Dès le 20 février 2017
Lundi au vend. de 9h à 20h
Jusqu'à 17h00 le 1 mai 2017